

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE N° RS 1102761

EXPOSANT

Raison sociale

Adresse

Code postal Ville Pays

N° de stand nombre de M2 loués : en intérieur en extérieur

L'organisateur a négocié pour votre compte, et par l'intermédiaire du Cabinet VERLINGUE un contrat d'assurances « Tous Risques Exposition » auprès de la compagnie ALBINGIA N° RS11 02 761, dont les garanties prennent effet le jour de l'ouverture de la manifestation et se termine le lendemain de la fermeture officielle, au moment de l'ouverture des portes pour le démontage, sous réserve des indications portées sur la notice d'information pour les exposants

Si le montant assuré apparaît insuffisant au regard de la garantie de base, ou si vous souhaitez garantir en complément le bris des objets fragiles vous pouvez souscrire une assurance complémentaire.

Dans ce cas, il vous suffit de compléter le présent document et l'adresser à MULHOUSE EXPO SAEM. accompagné de votre règlement (minimum 50 euros TTC)

ASSURANCE DE BASE : Rappel : vous êtes assuré automatiquement à concurrence des capitaux suivants :

Stand en intérieur à concurrence de 410 euros par m2 loué

Stand en extérieur à concurrence de 310 euros par m2 loué

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE sur déclaration)

NATURE DES BIENS	CAPITAUX (€)	TAUX TTC	COTISATIONS (€)
Capitaux complémentaires		X 0.20% sur capital en dépassement du 1 ^{er} risque	
Bris des objets fragiles (rachat d'exclusion)		X 0,90 % TTC =	

TOTAL = EUR*

* Minimum 50 euros TTC

(*) une liste doit être adressée à MULHOUSE EXPO 24 H avant le début de la manifestation.

RAPPEL : UNE FRANCHISE DE 250 EUROS RESTERA A LA CHARGE DE L'EXPOSANT EN CAS DE SINISTRE

**Timbre commercial et signature du Proposant*
Avec mention manuscrite «Lu et approuvé»**